



APPA

Vieux Boucau et Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Dax le 15/04/1986

Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

Défense et sauvegarde des intérêts des propriétaires et résidents - Réflexions et suggestions sur la vie collective de la Station
Défense de l'environnement et de la qualité de la vie.

Site internet : <http://appa40.free.fr>

contact : appa40@free.fr

Octobre 2022

LE MOT DU PRESIDENT : Michel DIVARD



Né breton, j'ai épousé une bordelaise à Dax où nos 2 enfants sont nés, nous avons investi dans un T2 cabine en 1983 à Albret-3 à Vieux Boucau. En 1985, nous avons appris que nous étions désormais à Soustons plage... En 1986, j'ai beaucoup appris avec Marcel Tessier créateur de l'APPA dans la « bataille des compteurs d'eau » ... Ma vie professionnelle m'a transformé en résident saisonnier puis semi résident pour enfin devenir résident à Soustons plage depuis fin 2019.

J'ai accepté de devenir président de l'APPA par respect pour tout le travail bénévole fait par Marc et Jacques et sa continuité, pour raisons personnelles en mémoire de l'aide de l'APPA en 1986 et parce que je suis convaincu que notre histoire va se poursuivre dans cette période difficile. Nous sommes une équipe s'appuyant sur l'expérience, la nouveauté, la jeunesse mais tous avec la même volonté de travailler ensemble.

Nous allons Participer, Échanger, Proposer, Écouter ! Nos commissions se mettent en place avec la volonté de présence auprès de tous. Chacun de nos adhérents est un maillon pour la réussite de l'APPA, par sa contribution, son témoignage dans nos commissions.

Alors n'hésitez pas : nous vous attendons !

NOTRE NOUVEAU TRESORIER : Laurent DELANGE



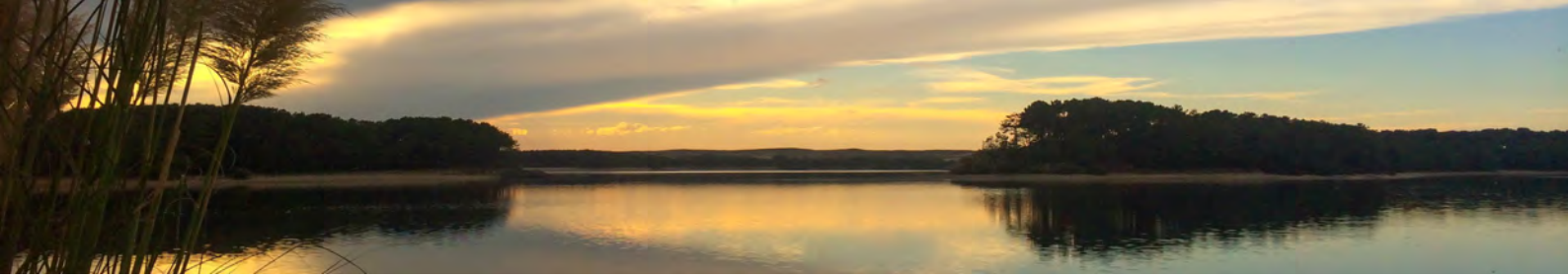
Depuis 1984 je passe mes vacances à SEIGNOSSE LE PENON où je me suis marié en 1987. En 2017 nous avons choisi d'installer notre résidence principale à SOUSTONS PLAGE près du site privilégié qu'est le lac marin. En 2019 j'ai adhéré à l'APPA et participé à la commission "Lac et environnement".

En tant qu'ingénieur retraité, j'aime comprendre le fonctionnement de notre environnement et j'ai pu apporter mes connaissances à l'équipe.

L'APPA forte de presque 400 adhérents est une association reconnue par les Maires et par le SIPA (Syndicat Intercommunal de Port d'Albret qui gère le lac marin, le golf et l'étang de PINSOLLE).

Parlez de l'association à vos voisins, à vos proches afin qu'ils nous rejoignent : ensemble nous pourrons influencer les décisions qui nous concernent.

L'union fait la force !



NOTRE NOUVEAU SECRETAIRE : François WISNIEWSKI (Coopté par le conseil d'administration de l'APPA le 10 septembre 2022)



Vivant à l'étranger avec mon épouse et mes deux enfants, nous avons investi dans une petite maison à Vieux Boucau en 1986. Cette maison représentait plus que de simples murs et un toit, elle est devenue nos racines, notre pied-à-terre sécurisant que les enfants adoraient retrouver plusieurs fois par an. En 2000, nous avons acheté un terrain à Soustons plage pour y construire une maison un peu plus grande.

J'ai travaillé dans l'industrie pétrolière et géothermique pendant 35 ans tout en exerçant parallèlement à mon métier les fonctions de Conseiller du Commerce Extérieur de la

France pendant une vingtaine d'année. Je suis un heureux retraité depuis 2015 et réside à Soustons plage en permanence.

Je suis heureux de rejoindre l'équipe de l'APPA et impatient de contribuer aux efforts de l'association pour améliorer notre qualité de vie dans nos différents quartiers.

ACTIVITE DE LA COMMISSION COMMUNICATION (François Wisniewski et Jacques Liwerant)

Une bonne communication, qu'elle soit interne ou externe, est essentielle pour contribuer à la bonne marche (voir survie) de notre association.

La mission de la commission sera d'une part de démontrer aux membres actuels et futurs l'intérêt d'adhérer à l'APPA à travers un support ouvert et attrayant et d'autre part d'accroître sa notoriété auprès des administrations locales et autres acteurs associatifs.

Notre effort portera en premier lieu sur la révision de notre site internet afin d'en faire une plateforme d'échanges ciblés d'informations et de documents. Un outil de communication numérique adéquat nous permettra par exemple de limiter la quantité de papier, d'enveloppes et de timbres utilisée par l'association chaque année en diffusant les bulletins sous forme numérique à ceux qui ont accès à internet.

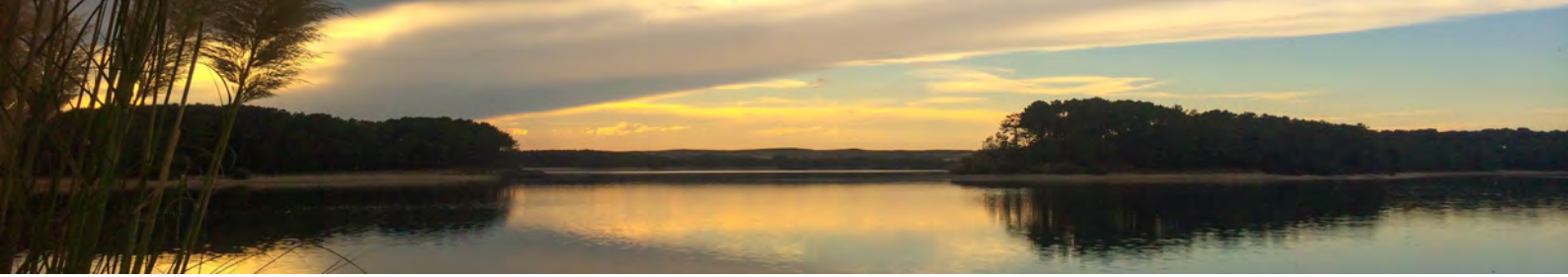
Première étape : rencontre avec un développeur WEB fin octobre.

ACTIVITES DE LA COMMISSION ANIMATION

Première réunion sous la coresponsabilité de Violaine Duprat (élue le 7 août), Stéphanie Penven (élue le 7 août) et Didier Bertails le 15 septembre et première décision : le retour des concours châteaux de sable en juillet et août.

Le travail s'organise pour des animations en externe mais également pour des animations internes entre adhérents.

La commission animation a reçu le soutien efficace de Marie-Jo Faugas et Philippe Cubaynes.



ACTIVITES DE LA COMMISSION LAC MARIN & ENVIRONNEMENT (Georges Labitte)

En 2021 et 2022 la commission a réalisé 3 projets :

- Nous avons analysé, compris et proposé des solutions pour limiter la prolifération des algues vertes (ulves) dans le lac marin : la prolifération est favorisée par l'entrée dans le lac, à marée montante, de nitrates provenant du courant de Soustons de Mars à Juin, et de phosphates provenant du Moisan durant toute l'année. La solution proposée au SIPA est la fermeture des vannes des 2 courants lors de la marée montante.
- Nous avons réalisé une mesure et un modèle d'envasement du lac marin, basé sur le retard entre la marée haute maritime et l'inversion du flux sous le BPE.
- Nous avons mesuré la pluviométrie et la profondeur de la nappe sub-affleurante au niveau de l'avenue des Cutyots qui est régulièrement inondée. Lors des fortes pluies du 17 Août 2022 nous avons confirmé que le début d'inondation de la rue provient du ruissellement des eaux de pluie et de l'absence de réseau d'évacuation des eaux pluviales, et non pas de la remontée de la nappe sub-affleurante mesurée à -1,50 mètre ce jour-là.

En 2022 et 2023 la commission va travailler sur :

- la définition de solutions et automatismes avec le SIPA, pour réduire l'entrée des phosphates et nitrates dans le lac marin afin de diminuer les algues vertes.
- mesurer l'envasement du lac marin, et caractériser la quantité de sédiments qu'il faudrait retirer annuellement pour maintenir son volume au niveau actuel.

ACTIVITES DE LA COMMISSION "URBANISME & JURIDIQUE" (JM.Lalanne)

La plage du courant de Vieux Boucau et son cordon sableux, en aval du barrage du Lac, ont fait l'objet de nombreux projets : construction de l'abri de la pinasse en mars 2012, projet de port de plaisance, projet de construction au droit du barrage d'un bâtiment de 106 m² d'emprise au sol.

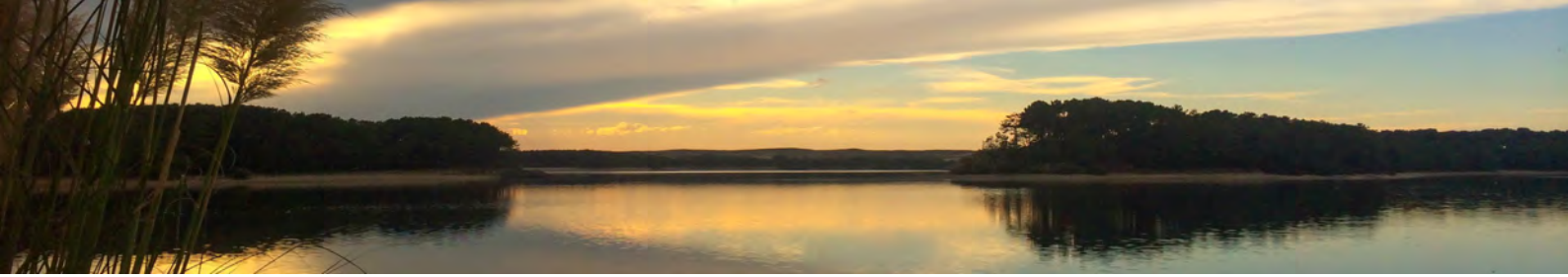
Ces projets ont fait l'objet de plusieurs recours amiables et contentieux auxquels l'APPA a participé avec une certaine réussite. Tous ces projets sont clos.

Actuellement, l'APPA fait un recours en annulation contre le PLUi auprès du tribunal de PAU. Ce recours contentieux concerne principalement le cordon sableux de VIEUX BOUCAU en aval du barrage du Lac et la zone 2AU de SOUSTONS PLAGE à proximité de l'avenue des Cutyots, qui deviennent des zones à urbaniser...

Nous sommes en attente du jugement et ne manquerons pas de vous tenir informés.

LES NOUVELLES DE PORT D'ALBRET :

La date limite pour la consultation sur le projet de PLUI n°2 (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été repoussée du 16 Septembre jusqu'au 16 Novembre 2022.



Le département nous a confirmé que les travaux d'agrandissement de l'ACASAL, avenue de Fray à Soustons, sont bien terminés et qu'il n'y a aucun projet en cours.

L'aire de camping-cars au bord du lac coté Soustons Plage, sera fermée au 1er Novembre 2022, date à laquelle les travaux d'aménagement de la zone lacustre à Soustons Plage vont démarrer.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'APPA

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 7 aout 2022. Vous trouverez ci-joint le comte rendu de cette réunion.

ADHESION A L'APPA

Pour les nouveaux adhérents ou ceux qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour la saison 2022/2023, vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion.